

# CIKELA

**Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°127, Mai 2017**



**Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali**

## SOMMAIRE

Plan de campagne Agricole consolidé et harmonisé 2017/2018.

## Plan de campagne Agricole consolidé et harmonisé 2017/2018

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles, animales, halieutiques et aquacoles.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (n) au mois d'avril de l'année (n+1).

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs de souveraineté, de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des revenus des 1 100 000 exploitations Agricoles familiales (EAF) et à la réduction de la pauvreté.

Le Plan de campagne Agricole 2017-2018 couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions de l'ensemble des structures publiques, des collectivités, de la profession Agricole, des partenaires techniques et financiers et des Organisations non Gouvernementales nationales et étrangères selon les différents échelons administratifs.

Le Plan de campagne Agricole consolidé et harmonisé 2017/2018 comprend trois (3) programmes de productions : 1) végétales, 2) Animales, halieutiques, aquacoles et 3) Transversaux.

### PROGRAMME PRODUCTIONS VEGETALES 2017-2018

#### **Productions de Céréales**

Les prévisions de production totale des céréales sont de 9 820 244 tonnes contre 8 849 551 tonnes en 2016/2017, soit un taux d'accroissement de 11%.

#### **Programme promotion filière riz**

Les objectifs de production du riz paddy pour la campagne agricole 2017-2018 sont fixés à 3 017 410 tonnes pour une superficie 947 875 ha, soit un rendement moyen de 3 183 kg/ha. La production attendue va connaître une augmentation de 8% par rapport aux résultats de la campagne Agricole 2016/2017 qui sont de 2 780 905 tonnes.

#### **Programme promotion filière maïs**

Les objectifs de production de maïs pour la campagne 2017/2018 sont de 2 914 000 tonnes contre 2 811 385 tonnes en 2016-2017, soit une augmentation de 4 %. Les objectifs de superficie sont de 1 035 905 ha pour un rendement moyen se situant autour de 2 813 kg/ha.

#### **Programme promotion de la filière blé**

Les objectifs de production de blé durant la campagne 2017/2018 sont de 28 015 tonnes contre une production de 38 045 tonnes en 2016-2017, soit une baisse de 26%. Les superficies prévues sont de 7 905 ha contre 9 575 ha en 2016-2017.

#### **Programme promotion de la filière mil/sorgho**

Les objectifs de production de mil/sorgho de la campagne agricole 2017/2018 sont de 3 819 175 tonnes. Ils étaient de 3 607 247 tonnes en 2016-2017, soit une augmentation de 6 %. Les objectifs d'emblavures sont de 3 724 808 ha et le rendement moyen se situe autour de 1 000 kg/ha.

#### **Programme promotion de la filière fonio**

Les objectifs de production de fonio pour la campagne agricole 2017/2018 sont de 41 967 tonnes contre 34 152 tonnes en moyenne interannuelle, soit 23% d'augmentation. Les objectifs de superficie sont de 59 953 ha en vue de réaliser un rendement moyen de l'ordre de 700 kg/ha.

### **Production coton**

Les objectifs de production du Programme promotion de la filière coton sont de 725 000 tonnes contre 645 000 tonnes en 2016/2017.

Au cours de la campagne 2017/2018, la CMDT mettra en œuvre un programme de chaulage de 38 651 ha sur l'ensemble des filiales. La quantité de chaux nécessaire pour ce programme est de 15 460 tonnes.

### **Programme promotion de la filière niébé et soja**

Les objectifs de production de niébé graine pour la campagne agricole 2017/2018 sont de 204 048 tonnes contre 202 050 tonnes en 2016/2017, soit 1% d'accroissement. Les rendements sont de 400 kg/ha pour le niébé associé et environ 700 kg/ha pour le niébé pur.

### **Programme promotion de la filière sésame**

Les objectifs de production de sésame pour la campagne agricole 2017/2018 sont de 45 320 tonnes contre 44 000 tonnes en 2016-2017 soit 3% d'accroissement.

### **Programme promotion de la filière arachide et voandzou**

Les objectifs de production de l'arachide pour la campagne agricole 2017/2018 sont de 487 430 tonnes pour une superficie de 505 300 ha et un rendement de 965 kg/ha.

### **Programme promotion des filières horticoles**

Les objectifs de production des cultures horticoles pour la campagne 2017-2018 pour les principales cultures sont : Pomme de terre : 236 700 t, Tomate : 237 440t, Gombo :577 270t, Pastèque : 668 080, Concombre : 84 870t, Piment : 48 400t, Aubergine : 85 400t, Courge/courgette : 73 600t, Chou : 83 500t, Melon : 52 250t, Laitue : 61 800t, Carotte : 11 252t, Oignon :233 112t, Navet :1 744t, Betterave : 7 000t, Patate feuille : 600t, Manioc : 145 300t, Patate : 501 100t, Echalote : 483 850t, Ail : 15 450t, Haricot vert : 2 120t et Igname : 96 130

### **Programme promotion des filières fruitières**

Les objectifs de production des filières fruitières pour la campagne 2017-2018 pour les principales cultures fruitières se présentent comme suit : Mangue : 751 400t, Orange : 118 000t, Citron : 27 900t, Banane : 184 985t, Dattes : 792t, Mandarine : 22 570t, Pamplemousse :11 000t, Papaye : 65 800t et Anacarde : 97 920t.

### **Programme promotion de la filière gomme arabique**

Au titre de la campagne agricole 2017-2018, les objectifs de production sont de 15 325 tonnes.

### **Programme promotion de la filière karité**

Les objectifs de la campagne sont de 183 000 tonnes d'amande de karité dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou.

### **Accompagnement des Projets et Programmes**

La mise en œuvre du Plan de Campagne Agricole 2017-2018 bénéficiera de l'accompagnement des Projets et Programmes en semences, engrais, équipements agricoles et formations. Il s'agit principalement de : PAPAM, PRIA-Mali, SAPEP, P2RS, Projet Mali-Femmes et du PASSIP.

### **PROGRAMME DE PRODUCTIONS ANIMALES, HALIEUTIQUES ET AQUACOLES 2017- 2018.**

#### **Programme Promotion de cultures fourragères**

Les objectifs de production des cultures fourragères au titre de la campagne agricole 2017/2018 sont :

- la réalisation de 11 440 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage), toutes espèces confondues, pour une production de 42 159 tonnes de matières sèches de fourrages, soit une augmentation de près de 31% par rapport aux réalisations de 2016-2017;
- la réalisation de 23 600 ha de bourgou pour une production estimée à 236 000 tonnes de matières sèches, soit environ 15,7% d'augmentation par rapport aux réalisations de 2016-2017.

#### **Programme promotion de la Filière bétail/viande**

Les objectifs de production contrôlée de viande rouge, toutes espèces confondues, pour la campagne agricole 2017-2018 se chiffrent à 78 950 tonnes, soit 3,05% d'augmentation par rapport aux objectifs de 2016-2017.

Les investissements productifs à réaliser sont :

- la construction de 5 marchés à bétail et la réhabilitation de 10 autres ;
- la réalisation de 3 aires d'abattage, 08 étales de boucherie;
- la construction de 7 magasins d'aliment bétail et de 10 pistes d'accès;
- la réalisation de cinq (5) périmètres pastoraux, de 33 forages et 5 puits pastoraux;
- la réhabilitation/ balisage de 200 km de piste ;
- l'aménagement de 330 km de pare- feu;
- la construction d'un abattoir régional à Tombouctou et de 12 aires d'abattage dans la région de Sikasso.

#### **Programme promotion de la filière lait**

Les objectifs de collecte de lait du plan de campagne 2017/2018 sont de 8 500 tonnes de lait, soit 14,44% d'augmentation par rapport aux objectifs de la campagne 2016-2017. Ce taux de progression tient compte des résultats attendus en fin de campagne (30 avril 2017), soit 105% des objectifs de lait collecté en 2016-2017.

Les investissements productifs seront réalisés par les projets et programmes, les ONG évoluant dans le secteur. Il s'agit de :

- la construction de cinq (5) centres de collecte de lait, de deux (2) mini laiteries, de 20 kiosques de vente de lait à Kayes ville et l'achèvement et l'équipement d'une (1) mini- laiterie à Sévaré ;
- la réhabilitation du centre de collecte de lait de Zambougou, l'équipement du centre de collecte de

Konna et l'achèvement des travaux de finition des centres de collecte de Sikasso, Koutiala et Samé et leur équipement;

- la réalisation de 3 forages équipés de panneaux solaires dans les centres de collecte de Sikasso, Koutiala et Samé.

#### **Programme promotion de la filière cuirs et peaux**

Les objectifs de production de cuirs et peaux pour la campagne agricole 2017/2018, sur la base des abattages contrôlés et non contrôlés, sont fixés respectivement à 522 200 pièces de cuirs (3,26% d'augmentation par rapport aux prévisions de la campagne 2016-2017) et 1 688 000 pièces de peaux, (soit environ 3,01% d'augmentation).

#### **Programme promotion de la filière avicole**

Les objectifs de production avicole du plan de campagne 2016/2017 se chiffrent à :

- 2 932 400 pondeuses, soit un taux de progression de 5,95% par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- 35 000 000 sujets de volaille locale, soit 7 % de progression ;
- 539 707 500 œufs de consommation, soit un taux de progression de 13% par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- 4 665 000 poulets de chair, soit moins 6,55 % de diminution.

#### **Programme d'amélioration génétique**

Les objectifs retenus au titre de la campagne 2017/2018 pour rendre les services de l'insémination accessibles à un plus grand nombre d'éleveurs sont de l'ordre de :

- 20 000 vaches à inséminer avec des semences de races laitières ;
- 1 000 vaches à inséminer avec des semences de races à viande ;
- 1 000 petits ruminants à inséminer avec des semences ovines et/ou caprines.

#### **Programme promotion des autres filières animales**

##### **Filière Apiculture**

Pour accroître la production et améliorer la qualité du miel et de la cire, les actions à mener porteront sur l'amélioration des techniques de production, de récolte, de transformation et de conditionnement ainsi que l'organisation et l'équipement des apiculteurs.

##### **Cuniculture**

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Aucune statistique n'est disponible pour cette filière. Des efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

##### **Autres filières**

Dans la perspective d'une plus grande valorisation d'autres filières porteuses telles que la Colombiculture, le Cheval de monte, le mouton à laine, le lévrier de

Ménaka, le dromadaire de course, les efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

#### **Filières productions halieutiques et aquacoles**

##### **Programme promotion de la filière des productions halieutiques**

L'objectif de la campagne 2017-2018 est de 110 431 tonnes de poisson de pêche de captures, représentant un taux de progression de 17% par rapport à l'objectif 2016-2017 qui était de 94 000 tonnes et 12% par rapport au bilan 2016-2017.

Les objectifs d'exportation de poisson sont de 7 000 tonnes de poisson frais, 3 200 tonnes de poisson fumé et 2 100 tonnes de poisson séché.

##### **Programme de promotion de la filière productions aquacoles**

L'objectif pour cette campagne est de 5 316 tonnes. Il est en progression de 32% par rapport à celui de 2016-2017 qui était de 4 020 tonnes.

Les besoins en alevins sont estimés à 15 802 105 tandis que ceux en aliment poisson sont de 1 880 tonnes.

##### **Programme d'infrastructures et d'équipements de pêche et d'aquaculture**

Les objectifs du Programme sont les suivants :

- l'acquisition de 14 véhicules frigorifiques de transport de poisson frais et de 100 caisses isothermes ;
- la construction de 10 marchés au poisson, d'infrastructures de production d'aliment poisson, de 10 éclosiers, de 10 unités de production de glace et de 40 kiosques abris des vitrines réfrigérées;
- l'établissement d'une convention de recherche pour la mise au point de formules alimentaires adaptées à partir des sous-produits agricoles et d'élevage et de pêche.

#### **PROGRAMMES TRANSVERSAUX**

##### **Aménagements Hydro-Agricoles**

L'objectif visé est d'aménager progressivement les zones recelant de fortes potentialités hydro-agricoles et de réhabiliter les périmètres en état de disfonctionnement et ou de dégradation.

Les objectifs d'aménagements de la campagne 2017/2018 sont de 28 227 ha dont 10 858 ha en maîtrise totale de l'eau et 17 369 ha en maîtrise partielle.

##### **Programme Equipements Agricoles**

L'objectif du programme est d'améliorer la production et la productivité agricole en facilitant l'accès du plus grand nombre d'exploitations agricoles à l'équipement agricole dont 44,8 % sont équipés en traction animale et 4,07% en matériels motorisés. Il s'agira de :

- augmenter le niveau d'équipement en traction animale à 45,05% soit un taux d'accroissement de 0,35% par rapport à la campagne 2016/2017 ;
- augmenter le niveau de mécanisation à 4,13% des Unités de Productions Agricoles (UPA) soit un taux d'accroissement de 0,6 % par rapport à la campagne 2016/2017 ;

#### **Programme de Protection des Végétaux**

L'objectif de la campagne agricole 2017-2018 vise à assurer la protection des cultures et des pâturages contre les nuisibles des cultures et des récoltes. Il s'agira de prospecter 71 500 ha et traiter 17 143 ha. Dans l'objectif d'arrêter les interceptions des mangues aux frontières des pays de l'Union Européenne, un plan d'urgence de lutte contre les mouches des fruits a été élaboré avec l'assistance de la CEDEAO. Les activités prévues portent sur les prospections de 3 685 ha et le traitement de 1 164 ha.

#### **Programme Santé animale**

Le programme vise à assurer la protection sanitaire du cheptel à travers le Renforcement de capacités des Services vétérinaires et des autres acteurs. La campagne de vaccination concernera 55 181 216 têtes d'animaux et de volailles pour plusieurs types de maladies animales et aviaires (Péripleurite contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle...) contre 31 879 214 têtes en 2016-2017.

#### **Programme santé publique vétérinaire**

L'objectif de la campagne est de Promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments d'origine animale et aliments pour animaux, par le renforcement de capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, des professionnels de l'agroalimentaire et l'application des textes et normes relatifs aux aliments.

#### **Programme de recherche Agricole**

Les activités porteront sur la poursuite de la mise en œuvre des projets de recherche, la formation diplômante, le renforcement de capacités des acteurs et la production de semences. Les réalisations attendues ont été regroupées par type de production et détaillées par filière et autres programmes de recherche.

En productions végétales, 168 projets de recherche stratégique et appliquée, de recherche à la demande et de recherche en réseaux, seront exécutés pendant la campagne contre 145 projets en 2016-2017.

En productions animales, 22 projets de recherche stratégique et appliquée, de recherche à la demande et de recherche en réseaux, seront exécutés pendant la campagne contre 21 projets en 2016-2017.

#### **Programme Structuration de la profession Agricole**

Les objectifs de la profession Agricole pour la Campagne 2017-2018 sont axés sur la réalisation des missions de représentation et d'intervention en étroite collaboration avec les services techniques de l'Etat et les partenaires techniques et financiers.

#### **Programme nouveaux villages Agricoles (NVA)**

Le programme prévoit la création d'au moins 20 nouveaux Villages Agricoles dans les zones à fort potentiel aménageable du pays notamment les zones : deltaïque de l'Office du Niger, du Moyen Bani, de Sélingué liée au Sankarani, du Faguibine, de Taoussa, de Manantali, du lac Térékolé- Magui, du Sourou, lacustres et oasiennes du Nord.

#### **Programme des centres ruraux de prestations (CRP).**

En soutien à la politique Agricole et en relation avec la vision du président de la république, les CRP seront mis en place au niveau de six sites : Sirakorola, Sorobasso, Bévani, Baguinéda, Sélingué, et Barbé.

Le coût total du plan de campagne Agricole consolidé et harmonisé 2017-2018 s'élève à 287 679 207 500 FCFA. La contribution de l'Etat s'élève à 61 862 752 660 FCFA répartis comme suit :

- Subvention des intrants Agricoles : 53 459 217 600 FCFA ;
- Subvention des équipements agricoles 2<sup>e</sup> phase : 6 315 000 000 FCFA ;
- Appui conseil : 2 088 535 000 FCFA.

La mise en œuvre du plan de campagne Agricole consolidé et harmonisé 2017-2018 nécessite le développement de synergies entre les différents acteurs du Secteur du Développement Rural (Etat, Collectivités territoriales, producteurs, profession Agricole, secteur privé et Partenaires Techniques et Financiers).

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299  
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25  
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB** : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.